



Convocation par la gendarmerie nationale

Par **Estrella_06**, le 10/01/2013 à 12:42

Bonjour,

Je me permets de vous demander quelques renseignements car je me pose une question que je ne parviens pas à résoudre.

Un de mes amis, ce matin, a reçu la visite de policiers à son domicile qui le priaient de bien vouloir se rendre au poste de gendarmerie nationale le lendemain dans la matinée. Ils ne lui ont pas donné le motif de cette convocation. Je trouve cela assez étrange qu'ils se soient déplacés, normalement ils envoient une lettre ou passent un coup de téléphone. Cela signifie-t-il que les faits qui lui sont reprochés sont graves ? Pour quels motifs un gendarme prendrait la peine de venir à notre domicile pour nous convoquer ? De plus il ne voit absolument pas ce qu'il a pu faire, en toute bonne foi.

Merci de votre éclaircissement

Par **DOOMER**, le 10/01/2013 à 13:17

Non, c'est normal, ils sont venus me voir deux fois à mon domicile pour des broutilles...Et ils ne sont pas tenus de donner de motifs à leurs convocations

Par **Estrella_06**, le 10/01/2013 à 20:40

Donc, il n'y a pas de raison de s'inquiéter ? Je vous remercie pour cette réponse

Par **DOOMER**, le **10/01/2013** à **20:47**

Non, franchement c'est courant...Votre ami devrait chercher dans d'anciennes histoires qui peuvent parfois être longues en procédures...